

α

ATTESTATION DE CONFORMITÉ UNITAIRE

Codification	Référence	Indice
VIM90P2.5	2004-II	Indice C

ministère de l'Intérieur,
et de l'Aménagement
du Territoire

ministère
des Transports,
de l'Équipement,
du Tourisme
et de la Mer

Vu l'avis favorable émis par la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire (CNMSA) lors de sa séance du 26 janvier 2005,
Vu le courrier STAC/TLSE/02 du 16 mars 2005, signalant une erreur matérielle dans le n° de série du véhicule considéré,
Vu l'avis émis par la CNMSA lors de sa séance du 13 janvier 2006,

la présente attestation de conformité, référence 2004-II Indice C, est délivrée à la société :

SIDES SA
182 rue de Trignac
44600 SAINT NAZAIRE
FRANCE

S.T.A.C. - Centre de Toulouse

09 MAI 2006

COURRIER ARRIVEE

pour le véhicule suivant :

- Type : Véhicule SSLIA
- Codification : VIM90P2.5
- N° Série : VF9 VR2612 34 036007

Le présent document annule et remplace l'attestation émise le 4 février 2005, référence 2004-II indice C, identifiant ce véhicule avec le n° de série erroné suivant VF9 VR2612 33 036007.

Cette conformité a été appréciée par rapport au référentiel : spécifications techniques communes STNA du 20 mars 2002.

En conséquence, l'usage de ce véhicule est autorisé pour la lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aéroports. Le logo prévu par l'arrêté du 9 janvier 2001 et défini par la CNMSA peut y être apposé.

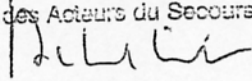
Toute modification caractéristique du véhicule est soumise à accord préalable des ministres concernés, sur proposition de la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire.

Fait à Paris, le 11 mai 2006

Secrétariat CNMSA :
Service Technique
de l'Aviation Civile
Subdivision SE/E/LIA

1 avenue du Dr Maurice Grymogat
BP 53584
31035 TOULOUSE CEDEX
téléphone :
+33 (0) 562 14 59 53 34
télécopie :
+33 (0) 562 14 54 66
courriel : jean-luc.thirion
@aviation-civile.gouv.fr

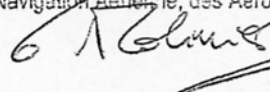
Le Sous-Directeur des Sapeurs-Pompiers
et des Acteurs du Secours


Bertrand CADIOT

Pour le ministre de l'Intérieur,
et de l'Aménagement du territoire

Pour le ministre des Transports,
de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer,

L'Ingénieure en Chef des Ponts et Chaussées
Adjointe au Sous-Directeur
de la Navigation Aérienne, des Aéroports et de la Sûreté


Geneviève MOLINIÈRE

